



Réforme du collège  
Evaluations et nouveaux bulletins LSUN  
Formations numériques...



## **Résistance pédagogique : c'est simple collectivement et utile pour toutes et tous !**

### **Nouveau bulletin : faire comme avant !**

Le SNES national appelle l'ensemble des collègues à refuser de renseigner dans le bulletin LSUN les Epi, l'AP, les parcours et les éléments du programme travaillés : non au travail inutile ! On remplit le bulletin comme avant (d'autant qu'une fois la deuxième année d'un nouveau cycle entamée, les bulletins du cycle précédent s'effacent).

### **Évaluation des élèves : faire comme avant !**

Aucune obligation n'existe pour des évaluations "soclées" version Pronote. Il est tout autant inutile d'anticiper des validations de fin de cycle (6ème et 3ème) qui s'organiseront (ou pas...) au troisième trimestre.

### **Formations numériques : refuser la surcharge de travail et les injonctions !**

Avant de « réfléchir » aux pratiques « innovantes », les 18 et 19 octobre, les équipes pédagogiques devront faire entendre leur bilan de l'utilisation du numérique : état du matériel, maintenance, accès et débit internet, temps de préparation et efficacité des séances intégrant le numérique, absence de vraie formation...

Les formations pendant les congés d'automne sont sur la base du volontariat. Pour celles à "distance", la connexion s'établit sans contrôle de participation ni émargement numérique.

Les RRUPN (référents pour les ressources et usages pédagogiques numériques) n'ont pas dans leur mission de former leurs collègues et peuvent refuser l'animation des formations.

Pour ceux qui souhaiteraient s'affranchir de ces formations, des préavis de grève seront déposés par la section académique : attention, l'absence aux formations dès lors qu'il y a convocation entraîne le retrait d'1/30è du salaire.

## **Réforme du collège : quel bilan 1 mois après la rentrée ?**

Cette réforme n'est pas la bonne ! Continuons de la dénoncer et faisons le bilan des conséquences de sa mise en œuvre pour les personnels, pour les élèves, pour les disciplines, pour la vie scolaire...

Le SNES vous invite donc à des **conseils syndicaux** (1 par département) pour échanger sur la mise en œuvre de la réforme du collège et débattre des actions de résistance.

### **Dans le 22**

**Jeudi 13 octobre de 9h30 à 12h30**

**Locaux du Snes 18 rue de Brest 22000 Saint Brieuc**

### **Dans le 29**

**Vendredi 14 octobre de 14h à 17h**

**Locaux du Snes 70 avenue Jacques le Viol 29000 Quimper**

### **Dans le 35**

**Jeudi 13 octobre de 14h à 17h**

**Locaux de la FSU 14 rue Papu 35000 Rennes**

### **Dans le 56**

**Jeudi 13 octobre de 14h à 17h**

**- A Lorient Cité Allende 12 rue Colbert 56100 Lorient**

**- A Vannes 39 ter rue Albert 1er 56000 Vannes**

Ouvert à tous ! Si vous souhaitez participer, contactez le Snes académique à [s3ren@snes.edu](mailto:s3ren@snes.edu) afin de recevoir une convocation pour un conseil syndical en retour.

## **5/ Résister c'est aussi se syndiquer !**

Alors rejoignez le SNES pour renforcer l'action collective. 66% de la cotisation sont restitués par les impôts.